



8. Boostez vos ventes, fidélisez vos clients !

Contexte :

*Vendez plus et mieux, à la hauteur de la qualité de vos vins !
Rendez votre gamme plus attractive et fidélisez vos clients !*

Objectifs de la formation :

- Déterminer les incontournables de la stratégie de vente
- Etablir une relation personnalisée de qualité avec ses clients et les fidéliser
- Valoriser ses produits, ses terroirs et son mode de production

Public concerné :

Viticulteurs, salariés ou toute personne chargée de la production (viticole ou vinicole) et/ou de la commercialisation des vins.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- L'établissement d'une relation personnalisée au caveau, en magasin, lors d'un salon : de la prise de contact à l'acte d'achat
- Les clients exigeants : comment les accompagner au mieux et comment traiter les objections
- Le prix : comment l'aborder ?
- Le développement des ventes additionnelles
- La construction d'argumentaires pour satisfaire le client et lui donner envie de revenir

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les connaissances des participants seront complétées par un apport théorique, des échanges autour d'exemples concrets, des retours d'expériences et des mises en applications concrètes.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

**Intervenant :**

Blaise LA SELVE, Consultant, expert en relation clientèle

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue

**Durée**

21 heures
3 jours non consécutifs

Dates

15-16 novembre 2018
15 janvier 2019

**Lieu**

Rouffach

Tarifs 2018	Cotisant VIVEA*	Cotisant FAFSEA**	Autres cas
	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	161 € / jour

*Cotisant VIVEA : tarif *estimatif* restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, **complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).